

Mon traitement par Anticoagulant Oral Direct (AOD)

Carnet d'information
& de suivi du traitement



BIOLOGIE-
PHARMACIE-
HYGIÈNE



Pharmacie

CHU
CAEN NORMANDIE



Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél. :

Nom et coordonnées de mon médecin traitant :

.....

.....

Nom de l'AOD prescrit :

Pour plus d'informations sur le médicament qui m'a été prescrit, je peux me reporter à la notice contenue dans la boîte de celui-ci ou **demander plus d'informations aux professionnels de santé qui me prennent en charge (médecin, pharmacien, biologiste, infirmier...)** et qui pourront m'aider à compléter mon carnet.

Indication thérapeutique de mon traitement AOD :

.....

Durée prévisible du traitement :

Posologie et schéma d'administration de mon traitement :

.....

SOMMAIRE

Comment surveiller mon traitement AOD ?	P. 6
Comment prendre mon traitement AOD ?.....	P. 7
Quels sont les risques les plus fréquents avec un traitement AOD ?	P. 9
Quels sont les risques en cas de mauvaise prise de mon traitement par AOD ?.....	P. 10
AOD et grossesse.....	P. 11
Les 7 règles d'or à respecter dans le cadre de mon traitement AOD	P. 12
Ce que je dois éviter	P. 13
Mes notes personnelles.....	P. 14

Mon traitement Anticoagulant Oral Direct (AOD) est un traitement **anticoagulant**.

Les médicaments AOD utilisés en France sont l'Eliquis® (apixaban), le Xarelto® (rivaroxaban), le Pradaxa® (dabigatran). Ces médicaments « fluidifient » le sang afin d'empêcher la formation de caillots (thrombus), ou de les dissoudre s'ils existent déjà, et d'empêcher une embolie, c'est-à-dire leur migration dans les vaisseaux soit du poumon (embolie pulmonaire) soit du cerveau provoquant un Accident Vasculaire Cérébral (AVC). L'AOD agit en bloquant la cascade de la coagulation.

Il peut être prescrit :

- 1) de manière préventive pour éviter une thrombose profonde (par exemple après une immobilisation prolongée) ou en cas de fibrillation auriculaire (ACFA - fibrillation atriale) qui peut provoquer un AVC,
- 2) comme traitement de certaines situations telles que l'embolie pulmonaire, la thrombose veineuse profonde,
- 3) en prévention secondaire c'est-à-dire après la survenue d'un accident thrombotique (AVC, embolie pulmonaire, thrombose veineuse profonde) pour éviter leur récurrence.

Ainsi, l'AOD permet de prévenir ces accidents ou leurs récurrences.

Ce carnet est destiné à :

- ▶ Rassembler des données indispensables au suivi de mon traitement
- ▶ Répondre à des questions pratiques :
 - mieux comprendre mon traitement par anticoagulant oral direct,
 - savoir comment le prendre,
 - connaître les risques d'effets indésirables et les 7 règles d'or pour bien suivre mon traitement,
 - connaître les comportements ou actions à éviter.
- ▶ Informer les professionnels de santé qui me suivent.

Le suivi biologique des patients traités au long cours par AOD dépend de leur état clinique et biologique. **Il est à faire au minimum une fois par an**, voire plus souvent en fonction des besoins.

Il consiste en une surveillance de la fonction rénale et de la fonction hépatique car ce sont ces deux organes qui sont sollicités pour l'élimination du médicament.

Des adaptations du traitement peuvent être effectuées selon les résultats biologiques transmis au médecin traitant. Dans tous les cas, ces modifications ne doivent pas être envisagées sans en parler préalablement au médecin.

Pour optimiser le suivi biologique et améliorer le parcours de soins, les résultats d'analyse peuvent également être discutés avec le pharmacien qui dispense habituellement les traitements.

Comment prendre mon traitement AOD ?

- ▶ Le médicament doit être pris chaque jour à la même heure. Idéalement, il est préférable d'associer la prise à mon repas quotidien.
 - le Xarelto® doit impérativement être pris au moment d'un repas pour une meilleure efficacité,
 - le Pradaxa® et l'Eliquis® peuvent être pris pendant ou en dehors des repas.
- ▶ Les comprimés sont avalés avec un grand verre d'eau.
 - en cas de difficultés à avaler, les comprimés de Xarelto® et d'Eliquis® peuvent être écrasés et pris mélangés à de l'eau ou de la compote de pomme, immédiatement après écrasement,
 - les capsules de Pradaxa® ne doivent pas être ouvertes.
- ▶ En cas d'oubli, il ne faut surtout pas doubler la dose pour compenser une dose oubliée.
 - **pour les traitements prescrits en une prise par jour** : il est possible de prendre la dose oubliée dans la journée et poursuivre son traitement dès le lendemain comme d'habitude. Si la dose oubliée n'est pas prise dans la journée, il est préférable de « sauter » cette prise et de prendre la suivante à l'heure habituelle, le lendemain.

- **pour les traitements prescrits en deux prises par jour :**

- en cas d'oubli le matin, il est possible de prendre la dose oubliée lors du repas du midi puis de poursuivre son traitement le soir comme habituellement. Si je me rends compte dans l'après-midi que j'ai oublié la prise, j'attends la prise suivante du soir pour prendre mon traitement et je ne double pas la dose,
- en cas d'oubli le soir, si je m'en rends compte avant de dormir, je peux prendre la dose oubliée avant le coucher, même en dehors d'un repas. Si je m'en rends compte dans la nuit ou le lendemain matin, je « saute » la prise et je reprends le traitement comme habituellement le lendemain.

- ▶ Toute modification de dose doit être co-décidée avec mon médecin, si possible celui qui me suit. Il peut être très dangereux de modifier son traitement de sa propre initiative.
- ▶ En déplacement, je pense à emporter mon ordonnance et mes médicaments en quantité suffisante, ainsi que mon carnet de suivi. En cas de voyage avec décalage horaire, il est préférable que je demande conseil à mon médecin pour savoir si je dois modifier mes horaires de prise.
- ▶ Il est recommandé de toujours conserver les comprimés dans leur emballage d'origine, pour éviter toute confusion avec d'autres médicaments ayant un aspect similaire ou la prise accidentelle par un enfant ou une tierce personne.

Quels sont les risques les plus fréquents avec un traitement AOD ?

Le principal risque des traitements AOD est le risque de saignements (hémorragies). Il est lié à l'action même du médicament ; il faut donc être vigilant.

Une hémorragie doit être suspectée dans les circonstances suivantes :

- ▶ **Apparition d'un saignement, même s'il semble mineur :**
 - saignement des gencives, du nez ou œil rouge (hémorragie conjonctivale),
 - présence de sang dans les urines,
 - règles anormalement abondantes,
 - apparition de « bleus » (hématomes) sans cause évidente,
 - présence de sang rouge dans les selles ou selles noires,
 - vomissements ou crachats sanglants,
 - saignement qui ne s'arrête pas.

- ▶ **Apparition de signes pouvant évoquer un saignement interne non visible :**
 - fatigue inhabituelle, essoufflement anormal,
 - pâleur inhabituelle,
 - mal de tête ne cédant pas au traitement,
 - malaise inexplicé.



Dans toutes ces situations, je dois contacter rapidement un médecin, ou le SAMU (15), qui prendra les mesures nécessaires.

Quels sont les risques en cas de mauvaise prise de mon traitement par AOD ?

Si j'oublie trop souvent mon traitement, je majore le risque de formation de caillots (thrombus) et donc la survenue d'AVC, de thrombose veineuse profonde ou encore d'embolie pulmonaire.

Il est important de rechercher d'éventuels signes évocateurs d'une situation de sous dosage qui peut conduire à ces risques.

► **Les signes de l'AVC :**

- troubles de la parole ou de la vision,
- déformation de la bouche,
- paralysie d'un côté du corps ou d'un membre,
- mal de tête violent et persistant.

► **Les signes de thrombose veineuse :**

- œdème d'une cuisse, d'une jambe ou seulement d'un mollet,
- douleur unilatérale avec ou sans œdème.

► **Les signes d'embolie pulmonaire :**

- essoufflement soudain,
- douleur thoracique,
- crachat sanglant.



En cas d'apparition de ces symptômes, je dois contacter immédiatement le SAMU (15) qui prendra les mesures nécessaires.

AOD et grossesse

En cas de grossesse, il est très important d'en informer rapidement mon médecin.

En cas de désir de grossesse, il est important de prendre rendez-vous avec mon médecin pour réévaluer mon traitement par AOD.

En général, l'utilisation des AOD n'est pas recommandée pendant la grossesse. Il existe d'autres types de traitements anticoagulants, que mon médecin pourra alors me prescrire.

Les 7 règles d'or à respecter dans le cadre de mon traitement AOD

1. Respecter la dose de médicament AOD prescrite par le médecin, et les heures de prise.
2. Ne pas oublier de faire pratiquer les contrôles biologiques qui m'ont été prescrits par le médecin, à la date indiquée.
3. Signaler que je prends un traitement par AOD à tout professionnel de santé que je consulte (médecin, pharmacien, chirurgien, dentiste, sage-femme, infirmier, pédicure, ostéopathe, kinésithérapeute...).
4. Si je présente un saignement ou au contraire un signe évocateur de sous dosage, je contacte rapidement mon médecin ou je vais aux urgences les plus proches en appelant le SAMU si besoin.
5. Prendre l'avis de mon médecin ou de mon pharmacien avant toute prise de nouveau médicament ou produits de phytothérapie, aromathérapie, voire compléments alimentaires.
6. Evaluer systématiquement la possibilité de pratique d'un sport avec mon médecin traitant et/ou médecin spécialiste qui évaluera les risques.
7. Consulter mon médecin traitant avant tout projet de voyage.

Ce que je dois éviter

1. Je n'arrête ou ne modifie jamais mon traitement sans l'accord préalable de mon médecin.
2. Je ne prends jamais d'autres médicaments, y compris les produits comptoir disponibles sans ordonnance (par exemple, de l'aspirine ou des anti-inflammatoires) ou des produits à base de plantes (par exemple, du millepertuis) **SANS en parler au préalable** à mon médecin ou à mon pharmacien.

Cette règle s'applique à toutes circonstances, y compris dans des situations très banales telles que la survenue d'une douleur, d'une crise de rhumatisme ou d'une infection (fièvre, grippe, angine...), qui doivent impérativement m'amener à consulter un médecin. Le risque d'interaction entre mon traitement AOD et les autres produits peut conduire à des effets indésirables graves.

3. Je ne pratique pas de sport violent et j'évite les travaux qui peuvent entraîner une coupure ou une chute.

Mes notes personnelles

Mon ressenti avec le traitement

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les effets indésirables gênants survenus pendant mon traitement

Date de survenue :

Effet constaté :

.....

.....

Date de survenue :

Effet constaté :

.....

.....

Date de survenue :

Effet constaté :

.....

.....

Date de survenue :

Effet constaté :

.....

.....

Date de survenue :

Effet constaté :

.....

.....

Date de survenue :

Effet constaté :

.....

.....

Les évènements en lien avec ma santé survenus pendant mon traitement

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CHU

CAEN **NORMANDIE**



PÔLE BIOLOGIE-
PHARMACIE-
HYGIÈNE



Pharmacie